

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [6]

Artikel: Genève

Autor: Weid, Bernadette von der / Rosatti, Dominique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au Lyceum-Club la musique est toujours à l'honneur

Le 27^e concours national féminin de musique du Lyceum sera consacré au chant. Les candidates pourront présenter des œuvres de leur choix, modernes, romantiques ou classiques en plus des œuvres imposées tirées de J.-S. Bach et de compositeurs suisses. Le concours est ouvert à toutes les femmes artistes suisses ainsi qu'aux étrangères domiciliées en Suisse depuis deux ans. Il sera patronné par des personnalités officielles, des représentants de la Radio, de la TV et de l'Association des musiciens suisses. Le premier prix est fixé à 4000 francs, le deuxième à 2000 francs. Les meilleurs interprétations des œuvres de compositeurs suisses seront gratifiées de prix spéciaux.

Le Lyceum-Club de La Chaux-de-Fonds a fait l'acquisition d'un nouveau piano qui a été récemment inauguré par un récital de Sylvia Jeanneret, sur lequel elle interpréta brillamment des œuvres difficiles de Mendelssohn et de Honegger. On aura, durant le mois de mai, le plaisir de suivre au Lyceum deux heures de musique consacrées, l'une au clavecin, l'autre à l'audition de disques d'œuvres contemporaines.

Valais

Victoire de trois députées

En mars dernier, Mesdames Cilette Cretton, Françoise Vannay et Jacqueline Pont posaient une question écrite au Chef du Département de l'instruction publique concernant les examens d'admission aux écoles normales valaisannes ; les 3 députées (dont l'une est radicale, une autre socialiste et la troisième démo-chrétienne) mettaient en évidence la discrimination instaurée entre filles et garçons par l'organisation d'examens différenciés pour accéder aux mêmes études : on voulait privilégier les garçons, afin d'assurer un certain équilibre entre les sexes dans la profession d'enseignant primaire !

Aujourd'hui, le « Bulletin officiel » annonce un nouveau règlement qui traite à égalité filles et garçons, fixant les normes de réussite. Et l'on dit que la solidarité féminine n'existe pas ! Bravo Mesdames !

« Nous voulons des enfants désirés » création d'un comité

Un groupe vient de se constituer en Valais « pour que les femmes et les couples puissent disposer réellement des moyens de décider librement d'avoir des enfants qu'ils désirent et quand ils le désirent ».

Le comité de ce groupe se donne pour tâche de sensibiliser l'opinion sur tous les aspects des problèmes liés à l'avortement et à la contraception par ses interventions et ses prises de position. Par exemple, il entend lutter contre l'initiative « droit à la vie ». S. C.

Genève

Pourquoi parler des femmes sahraouies ?



Pourquoi parler d'elles plutôt que de tunisiennes, algériennes ou d'autres régions d'Afrique ?

Il y a six ans que le peuple sahraoui est en guerre contre l'Espagne, puis contre le Maroc pour recouvrer l'indépendance de son territoire.

Il y a six ans que par un étonnant paradoxe, les femmes détiennent le pouvoir civil, celui que traditionnellement elles ont toujours eu dans leur société nomade. Evoquons donc ce Sahara brûlé de soleil, les « jaimas », tentes noirâtres en poil de chèvre ou de chameau, les hommes bleus à dos de chameaux, les lentes expéditions à travers les dunes vers des puits d'eau rarement pure...

La femme a toujours eu une place importante dans l'histoire du peuple sahraoui, car dans la hiérarchie familiale la femme était automatiquement chef du foyer lors de l'absence du mari.

Aujourd'hui

Près de 130 000 personnes vivent dans des camps de la région de Tindouf — rien que des femmes, des enfants, des vieillards ; les hommes, tous combattants, ne viennent en permission qu'une fois par mois et il était nécessaire que les femmes se consacrent aux tâches d'administration de ces camps.

Les femmes sahraouies ont regroupé les familles séparées organisé le ravitaillement, la santé, l'alphabétisation. Du temps de la colonisation espagnole, le rôle de la femme était réduit à néant : confinées dans des maisons en « dur », privées de pâturages et de liberté, les femmes réduites à leur rôle de ménagère ont

soudain repris avec un élan formidable leur importance traditionnelle. Il était passionnant de les rencontrer à Genève le 12 mai, lors de la grande fête anniversaire de leur liberté.

BvdW

Nucléaire : pourquoi les savants se taisent-ils ?

L'humanité est millionnaire, millionnaire en bombes atomiques. Pourtant le 9 juillet 1955, le Manifeste Russel-Einstein lançait un cri d'alarme qui se perdit, semble-t-il dans la nuit des temps, car il existe aujourd'hui 3 millions de bombes atomiques ayant la puissance de celle d'Hiroshima et un savant sur quatre dans le monde est occupé à des recherches sur l'armement. Tout ceci fut rappelé le 9 mai à la soirée-conférence de l'organisation suisse des Femmes pour la paix. M. Roy Preiswerk, directeur de l'Institut Universitaire des Etudes du Développement a établi un rapport de cause à effet entre le développement de l'industrie nucléaire et le sous-développement des pays du tiers-monde¹. En effet, il semble qu'en favorisant l'importation d'armes dans les pays « pauvres », l'Occident (U.R.S.S. y compris) favorise le développement militaire au détriment d'un développement économique-social.

Alexandre Hay, président du C.I.C.R. pense qu'un espoir de paix ne peut exister sans une modification radicale de l'enseignement : pourquoi apprend-on aux enfants à ne connaître que les hauts faits militaires de leur pays alors qu'on ne leur parle pas de l'O.N.U. et des civilisations différentes de la leur.

Dominique Rosatti.

¹ L'industrie de la faim de Lappé et Collins

Fribourg

Le Centre de liaison de Fribourg adhère à l'ASF

Depuis 1972, date de sa fondation, le Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises, a défendu à travers ses diverses activités, les intérêts de la femme. Dans un des cantons qui fut l'un des derniers à accorder le droit de vote à ses citoyennes, il est encore difficile de veiller et de promouvoir au développement de la conditions féminine et surtout de revendiquer certains droits tels que l'assurance-maternité, l'égalité des droits. C'est pourquoi le Centre de liaison qui tenait dernièrement son assemblée générale à Fribourg, a décidé d'adhérer à l'Alliance suisse des sociétés féminines.

Par cette adhésion, le Centre de liaison entend faire connaître les besoins de la femme fribourgeoise mais il tient aussi à donner son avis lors de consultations fédérales et chaque fois que les intérêts de la femme sont concernés. Le Centre de liaison de Fribourg était le dernier des centres de liaison de Suisse à ne pas faire partie de l'ASF. Renseigné et documenté par l'ASF, le Centre de liaison entend ainsi mieux servir la cause de la femme et